

ACTUALISATION CŒUR DE MÉTIER / FOAD MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

7 HEURES
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL CLASSE VIRTUELLE

TARIF : 280 € PAR PARTICIPANT

ACCÈS À LA FORMATION

- **Public** : Toute personne amenée à gérer la procédure de saisie immobilière.
- **Prérequis** : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre **les conditions de mise en œuvre** de la procédure de saisie immobilière.
- Recueillir **les documents nécessaires** à la procédure.
- **Saisir l'immeuble.**
- **Mener la procédure** de saisie immobilière **jusqu'à la vente.**

FORMATRICE

Syndie CAZIOT, qualifiée commissaire de justice, juriste spécialisée en procédure de saisie immobilière.



LES + DE NOS FORMATIONS

- Des formations construites par d'**anciens huissiers de justice, des commissaires de justice, des avocats, des universitaires spécialisés, formateurs professionnels.**
- **Des formations opérationnelles**, permettant une montée en compétences **immédiate.**
- **Conception et/ou adaptation** de la formation à vos besoins.
- **Intervention dans vos locaux et/ou en distanciel**, selon les thématiques.



PROGRAMME DE FORMATION



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une formation **concrète et opérationnelle**.
- Une pédagogie **adaptée à vos besoins**.
- Alternance d'**apports théoriques, méthodologiques et d'exercices pratiques**.
- **Un livret** est remis à chaque participant.
- **Évaluation des acquis** pendant et après la formation.

MODES D'ÉVALUATION

- ▶ Une étude des besoins.
- ▶ Des feuilles de présence.
- ▶ Un questionnaire d'évaluation des acquis des participants à l'issue de la formation.
- ▶ Une grille d'évaluation « à chaud » de la formation complétée par le participant.



"L'organisation des journées, de même que le plan de formation, étaient parfaits. Pauline a adapté son plan aux points que l'on souhaitait approfondir, et nous avons pu appréhender cette procédure de manière très fluide. Les exercices et les mises en application ont permis de rendre chacune des parties intéressantes."

Sybille

PROGRAMME

DÉTERMINER LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

La nature du titre | L'immeuble saisissable | Le créancier | Le destinataire des poursuites.

JUGER DE L'OPPORTUNITÉ DE LA PROCÉDURE

Les documents nécessaires à la procédure | Proportionnalité et opportunité des poursuites.

RÉALISER L'ACTE DE SAISIE

La rédaction du commandement de payer | La signification du commandement de payer | Les effets du commandement de payer | La publication du commandement de payer.

RÉALISER LES ACTES PRÉPARATOIRES À LA VENTE

Le procès-verbal de description des lieux | L'assignation à comparaître à l'audience d'orientation | Le dépôt du cahier des conditions de vente | Les déclarations de créance.

COMPRENDRE L'AUDIENCE D'ORIENTATION

Les modalités de poursuite de la procédure | Le jugement d'orientation.

MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE VENTE AMIABLE DU BIEN

MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE VENTE FORCÉE DU BIEN

La publicité | La visite du bien | L'audience d'adjudication | Le jugement d'adjudication | Paiement du prix et des frais d'adjudication | Le titre de vente | La surenchère.